

Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
France

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

LOCATIONS DES VEHICULES UTILITAIRES DES CSE

Veillez trouver ci-dessous les tarifs et règlements qui sont appliqués concernant les locations des fourgons des CSE.

1 - VEHICULE CITROEN « GRAND JUMPER BLANC » - L3H2

Moteur Diésel 2,0L BlueHDI (7 CH) - 165 Chevaux DIN avec boîte à 6 rapports - Modèle surélevé Long - Finition « S&S DRIVER » avec navigation, radio, allumage des feux et essuie-glace automatiques, rétroviseurs électriques dégivrants - Fermeture centralisée des portes - Port USB - Détection de franchissement de ligne - Climatisation automatique - Suspensions arrières renforcées - Aide au stationnement avec caméra de recul - Régulateur de vitesse - Feux de jour à LED - Feux « antibrouillard » - Airbags conducteur et passager - Siège conducteur à suspension variable - Système de surveillance d'angle mort - Détection de sous-gonflage des pneus - Intérieur bois complet de la caisse (côtés et plancher) - Longueur utile au plancher de la caisse : 3,70 m - Hauteur intérieure : 1,93 m - Largeur intérieure : 1,87 m et 1,40 m entre les passages de roues - Volume intérieur : 13 m³.

* PRIX DE LOCATION

- JOURNEE ⇨ 34 €uros de 5H00 à 21H00
- $\frac{1}{2}$ JOURNEE ⇨ 17 €uros de 5H00 à 13H00 ou de 13H00 à 21H00

2 - VEHICULE CITROEN « JUMPER GRIS » - L2H2

Moteur Diésel 2,0L BlueHDI (7 CH) - 165 Chevaux DIN avec boîte à 6 rapports - Modèle surélevé Moyen - Finition « S&S » avec système multimédia écran tactile 7 pouces, navigation, radio, allumage des feux et essuie-glace automatiques, rétroviseurs électriques dégivrants - Fermeture centralisée des portes - Port USB - Climatisation automatique - Suspensions arrières renforcées - Aide au stationnement avec caméra de recul - Régulateur de vitesse - Feux de jour à LED - Feux « antibrouillard » - Airbag conducteur - Détection d'angle mort et d'obstacles - Siège conducteur à suspension variable - Intérieur bois complet de la caisse (côtés et plancher) - Longueur utile au plancher de la caisse : 3,10 m - Hauteur intérieure : 1,93 m - Largeur intérieure : 1,87 m et 1,40 m entre les passages de roues - Volume intérieur : 11 m³.

* PRIX DE LOCATION

- JOURNEE ⇨ 26 €uros de 5H00 à 21H00
- $\frac{1}{2}$ JOURNEE ⇨ 13 €uros de 5H00 à 13H00 ou de 13H00 à 21H00

ATTENTION

- * PAS DE LOCATION EN $\frac{1}{2}$ JOURNEE LES SAMEDIS - DIMANCHES ET JOURS FERIES
- ⇨ LOCATION JOURNEE UNIQUEMENT

* MODALITES DE LOCATION AU CSE

- L'intéressé devra remplir un imprimé en indiquant son numéro de permis de conduire.
- Paiement de la location et de la caution lors de l'inscription.

* LOCATION PAR TELEPHONE

- Les agents peuvent faire une réservation par téléphone.
- Dans ce cas, l'intéressé devra obligatoirement confirmer et payer au CSE lors de la permanence suivant la réservation.

* CAUTION : 1500 €uros à chaque location.

- Ce chèque est gardé en dépôt au CSE pour l'année en cours, il sera réutilisé pour la location suivante et détruit Fin Décembre de chaque année.

TOURNEZ S.V.P ➡

✪ KILOMETRAGE :

Le kilométrage est fixé à : - $\frac{1}{2}$ Journée : 200 Km

- Journée : 400 Km

Au-dessus, facturation de 0,10 € par km supplémentaire.

☆ CLES :

Elles seront données et rendues à la conciergerie pour les locations du Lundi au Vendredi (hors Jours Fériés).

Elles seront données aux permanences du CSE pour les locations des Samedis, Dimanches et Jours Fériés.

✪ RESERVATION :

Lors de la réservation, le CSE remettra à l'intéressé :

- Un règlement de location

- Une fiche à présenter à la conciergerie ou au CSE pour retirer les clés

- Une feuille d'inventaire « RETOUR CSE ».

L'agent devra remplir cet imprimé et inscrire le relevé du compteur au départ et au retour.

Cet imprimé devra être déposé dans la boîte du CSE au retour.

En cas de dépassement des kilomètres prévus dans la location, le paiement des kilomètres supplémentaires devra être joint avec la feuille « RETOUR CSE ».

✪ REGLEMENT :

Ces véhicules sont réservés exclusivement aux ayants-droit (toute autre personne n'est pas couverte par l'assurance des CSE).

Ces véhicules utilitaires ne pourront EN AUCUN CAS être sous-loués.

Le nombre de personnes transportées est de 3 maximum.

⇒ GASOIL :

Les véhicules sont pris avec le plein de gasoil, ils devront être rendus avec le plein.

Le ticket de remplissage du réservoir devra être déposé au CSE avec la feuille « RETOUR CSE ».

Si le plein n'est pas fait lors de la prise en charge du véhicule, l'agent devra compléter le réservoir au distributeur le plus proche, se faire remettre une facture (ou le ticket de caisse au 24/24) et la déposer au CSE avec la feuille « RETOUR CSE ».

⇒ INFORMATION : Ces véhicules sont destinés à transporter des meubles, de l'électroménager ou des objets divers non polluants.

Il est FORMELLEMENT INTERDIT de transporter du bois, fumier, etc...

• ASSURANCE :

L'assurance du véhicule nous impose une franchise de 1500 €uros suivant le coût des réparations.

⇒ En cas d'accident, cette franchise sera à la charge de l'utilisateur.

⇒ A la suite de 2 accidents responsables, les CSE ne loueront plus de véhicule à l'agent concerné.

Une retenue sera également effectuée en cas de dégradation interne ou panne moteur due à la négligence du conducteur (eau - huile).

REMARQUE : L'assurance des CSE ne sera pas engagée si le loueur accroche son véhicule personnel avec un des véhicules de location des CSE.

N.B - TOUT ACCROCHAGE DEVRA OBLIGATOIREMENT ETRE SIGNALE AU CSE.

▲ CREVAISONS

Les réparations pour roue percée ou éclatement de pneu sont à la charge de l'utilisateur.

✪ OBSERVATIONS

L'intéressé prenant en charge le véhicule devra signaler dans la case « OBSERVATIONS » toutes les dégradations, chocs, rayures ou défauts constatés.

En cas de problème, vous pouvez contacter un responsable du CSE au 06/22/91/08/58.

La Secrétaire du CSE LRF RT,
N.RAVAILLE

Le Secrétaire du CSE TRIMET France,
S.NAGI